

AP2A
4 rue de la plage
44510 LE Pouliguen
02 40 91 37 12 06 50 73 83 14
jmtomasoni@free.fr Site : ap2a.org
Siret 183 193 884 00010 APE : 923A

Stage aquarelle animé par ABEL et EJOUMALE

Du vendredi 1er juin au dimanche 3 juin 2018

FICHE D'INSCRIPTION DE STAGE 2018

Durée du stage : 3 jours.

Animé par les deux artistes Indiens, ABEL et EJOUMALE.

Du vendredi 1er juin au dimanche 3 juin 2018

Vendredi 9 h (afin de prévoir l'installation de vos affaires) au dimanche 16 h 30

Lieu : Le Pouliguen Espace Rex

Organisation :

L'Association AP2A se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.

Les horaires sont les suivants : 9h30 - 16h30 avec pause déjeuner d'une heure le midi.

Inscription stage 3 jours:

Le tarif du stage est de 240 € par personne

Le nombre de stagiaires est de 20 au maximum

Les inscriptions au stage se concrétiseront par le versement d'un acompte de 30 % (80 €) ordonné à AP2A

*AP2A et l'artiste pourront annuler le stage dans l'hypothèse d'un **nombre de stagiaires inscrits inférieur à 10**, deux semaines avant le stage, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant dans ce cas remboursés de leurs acomptes.*

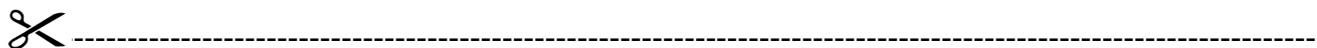
*A l'inverse tout désistement, à l'initiative d'un stagiaire inscrit, qui interviendrait **moins d'un mois** avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé (30%).*

Le solde du stage (70% soit 160 € pour 3 jours) sera versé à l'organisateur AP2A le premier jour du stage. Tout stagiaire s'engage ainsi à participer à l'intégralité du stage. L'absence totale ou partielle du stagiaire ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure légale où le montant des journées non effectuées pourra être restitué au prorata.

HEBERGEMENT – REPAS – TRANSPORT

Les frais de transport, de repas et d'hébergement seront à la charge du stagiaire

COUPON A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT



NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL : PORTABLE : EMAIL :

Je souhaite participer au stage d'aquarelle, organisé par AP2A avec **ABEL et EJOUMALE** du vendredi 1er juin au dimanche 3 juin 2018 à l'Espace Rex au Pouliguen.

Je verse la somme de 80 euros, à l'ordre de AP2A, en acompte de ce stage d'une valeur de 240 euros.

Ce chèque ne sera encaissé que 15 jours avant le début du stage.

DATE :

SIGNATURE :

Mention manuscrite : **Bon pour accord**